

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

19 février 2025

Lors de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi dix-neuvième jour de février deux mille vingt-cinq (19/02/2025) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, étaient présents, les maires suivants :

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles et préfète;
Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables;
Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle;
Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives;
Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin;
Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite;
Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
Monsieur Michel Tremblay, maire d'Hérouxville.

Était absente :

Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Caroline Clément, préfète et madame Nathalie Groleau, greffière-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La préfète, Caroline Clément, déclare l'ouverture de la séance à 19 h.

Adoption de l'ordre du jour

Re 25-02-30

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2025;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 février 2025;
5. Adoption des comptes à payer;
6. Correspondance;
7. Adoption de la Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail;
8. Fonds Région Ruralité (FRR) :
 - a) Volet 4 – Vitalisation : Recommandations du comité de vitalisation;
 - b) Volet 4 – Vitalisation : Adoption du rapport d'utilisation des sommes;

- c) Volet 2- Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC :
Recommandations du comité technique;
- 9. Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
- 10. Affectation de surplus pour l'achat de serveurs informatiques;
- 11. Autorisation de déposer une demande d'aide financière au programme d'ententes patrimoniales (PEP) du ministère de la Culture et des Communications;
- 12. Autorisation de déposer une demande d'aide financière au programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- 13. Achat d'une carte corporative au Club de golf le Saint-Rémi;
- 14. Autorisation de procéder à un appel d'offres pour les services professionnels en évaluation foncière;
- 15. Varia :
 - a) Inscription aux fichiers de Revenu Québec pour les Territoires non organisés;
 - b) Motion de félicitations pour l'équipe de la Cour municipale;
- 16. Questions de l'assemblée;
- 17. Levée de l'assemblée.

Adoption du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 22 janvier 2025 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Re 25-02-31

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2025.

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 février 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 7 février 2025 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Re 25-02-32

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 février 2025.

Adoption des comptes à payer incluant les dépenses autorisées par délégation

Deux (2) listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

CONSIDÉRANT les listes de comptes à payer transmis à chacun des membres du conseil des membres du conseil de la MRC pour cette période;

1^{re} liste

M.R.C. DE MÉKINAC

Rémunération des employés (es) (4 semaines) 142 665.68

Déplacement des employés (es) 3 090.17

Fournisseurs de biens et services

Telus Québec	444.60
Telus Mobilité	151.26
Desjardins frais de paie	377.00
Desjardins assurances collectives	30 605.27
Servitech	6 738.82
Enercycle	145 311.79
Direction de la Gestion de l'information foncière	222.00
Fournitures de bureau Denis	237.33
Centre de services scolaire de l'Énergie	5 538.25
Distribut'eau Plus	90.00
Carra	46.12
Boulangerie Germain	232.68
RL Distributeur	233.09
Entreprises André Baker	2 759.40
Xerox Canada	980.94
Acc d'alarme et d'incendie Idée...fil	179.36
Fédération québécoise des municipalités	9 995.39
Brûlerie Mékinoise	68.00
Microgest Informatique	38 715.16
Hydro-Québec	2 890.79
Esri Canada	24 133.25
Catapulte communication	7 174.44
ADMQ	465.65
9153-5773 Québec Inc.	670.70
Combeq	735.84
Entreprises de distribution Denis Samson	144.47
Fujitsu conseil Canada	1 873.26
Tremblay Bois Mignault Lemay	8214.84.
Comité social	3 525.00
Régie des Incendies du Centre Mékinac	1 356.00
Association des aménagistes du Québec	1 483.18
Revenu Québec sommaire 1	920.59
Revenu Québec taxes	16 909.74
Ville de St-Tite taxes	17 106.17

Redistribution de la collecte sélective:	
Municipalité de Trois-Rives	4 567.00
Municipalité de St-Roch-de-Mékinac	3 692.00
Municipalité de Grandes-Piles	5 346.00
Ville de St-Tite	44 110.00
Municipalité de St-Séverin	10 081.00
Municipalité de Ste-Thècle	29 271.00
Municipalité de St-Adelphe	11 459.00
Municipalité de Lac-aux-Sables	15 511.00
Municipalité de Hérouxville	15 965.00
Total fournisseurs :	<u>462 317.54</u>

Service développement économique

Lignée RR2 (arts et terroir)	22.05
Equifax	22.10
Association direction SDE du Québec	862.31
Julie Arcand (Mékiapiastres)	20.00
Total SDE :	<u>926.46</u>

FLI-FLS

ACCEO -Transphere FLI	199.87
ACCEO -Transphere FLS	169.26
ACCEO -Transphere FLI Covid	49.60
Avivia Inc. - FLI	50 530.50
Avivia Inc. - FLS	50 530.50
Les Équipements Gaétan Inc. - FLI	150 000.00
Les Équipements Gaétan Inc. - FLI	50 000.00
Total FLI-FLS :	<u>301 479.73</u>

Promotion touristique

Chez Jacob	335.59
Total tourisme :	<u>335.59</u>

Soutien aux entreprises AEQ

Chalets Zénitude	476.00
Groupe Viventia Inc.	6 036.47
Festival Western	689.85

Lignée RR2	240.00
Total soutien :	<u>7 442.32</u>

Espace Mékinac

Société Drascom (vente EM)	80.48
9149-7818 Québec Inc.	3 909.15
Total Espace Mékinac :	<u>3 989.63</u>

Communauté entrepreneuriale de Mékinac

Lignée RR2	1 075.67
Total CEM :	<u>1 075.67</u>

Fonds région ruralité volet 2

Fonds de développement économique LaPrade St-Maurice	805.00
Culture Mauricie	5 100.00
Développement Mauricie	6 306.00
Avivia Inc.	20 000.00
Les Équipements Gaétan Inc.	20 000.00
Total FRR2 :	<u>52 211.00</u>

Fonds région ruralité volet 3

Le Mercier	9 735.51
Julie Plante	114.98
Total FRR3 :	<u>9 850.49</u>

Fonds région ruralité volet 4

Municipalité de Ste-Thècle	21 446.00
Régie des Incendies Centre-Mékinac	6 477.00
Les Villages Étudiants	100 000.00
Zélia Galerie	1 625.00
Aide chez soi Mékinac	50 000.00
Total FRR4 :	<u>179 548.00</u>

Cour municipale

Denis Carpentier	200.00
Purolator	181.86
Carpentier huissiers	961.80
Ministère de la Justice du Québec	33 433.47

Total Cour municipale : 34 777.13

Grand total : 1 199 709.41

TNO Mékinac

ADMQ	577.17
Ville de La Tuque	4 067.89
9413-1778 Québec Inc.	1 599.43
Graphica Impression	396.38

Total TNO : 6 640.87

Parc Industriel Régional

Hydro-Québec	17.24
--------------	-------

Total PIR : 17.24

2^e liste

M.R.C. DE MÉKINAC

Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois) 1 781.32

Rémunération des maires 10 864.91

Fournisseurs de biens et services

Fédération québécoise des municipalités	928.07
Syndicat des employés municipaux du Québec	1 563.13
Servitech	196.76
Pluritec	16 663.61
Microgest Informatique	627.41
Hydro-Québec	6 530.58
Batterie Mauricie	49.97
Catapulte	6 898.50

Energycle	162 107.90
Coefficient RH	9 225.36
VISA:	
Frais de crédit	60.95
Frais annuels	60.00
Informatique	4 035.19
Registre foncier	5.00
Frais de déplacement	3 947.19
Remboursement dépôt chalet comité social	(1 500.00)
FRR3	(222.94)
Espace Mékinac	723.64
Restaurant le Rouge Vin	201.21
Bleu forêt	5 633.78
Pluritec	27 008.78
Fujitsu Conseil Canada	971.98
Le Nouvelliste	563.38
Syndicat régional des employés municipaux du Québec	2 461.22
Société Plan de vol (ID Side)	9 283.08
ADGMRCQ	1 471.68

Total Fournisseurs de biens et services: 259 495.43

Service de développement économique

Stagiaire au développement économique	20 000.00
---------------------------------------	-----------

Total SDE : 20 000.00

Promotion touristique

Tourisme Mauricie	919.80
-------------------	--------

Total tourisme : 919.80

Espace Mékinac

Hydro-Québec	1 027.08
9149-7818 Québec Inc.	3 909.15

Total EM : 4 936.23

Soutien aux entreprises AEQ

Café aux cinq sœurs	298.94
---------------------	--------

Total soutien : 298.94

Fond Région Ruralité 2

Municipalité de Lac-aux-Sables 68 955.00

Total FRR2 : 68 955.00

Loisirs et culture

Comité des loisirs de Hérouxville 200.00

Icimédias 1 378.55

Total Loisirs-culture : 1 578.55

Accueil et Nouveaux arrivants

MDJ l'Appart 877.89

Café aux cinq sœurs 326.13

Club de ski le Sillon 200.00

Total Accueil : 1 404.02

Cour Municipale

Purolator 89.01

Lambert Therrien avocats 287.44

Ministère des Finances 9 863.00

Remboursement constat trop payé 807563284 141.00

Remboursement constat trop payé 807226705 14.00

SAAQ 60.56

Carpentier huissiers 564.34

Total Cour : 11 019.35

Grand total : 381 253.55

TNO Mékinac

MRC MÉKINAC enfouissement 3 535.41

Total TNO : 3 535.41

Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

Re 25-02-33

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 19 février 2025 totalisant la somme de 1 580 962.96 \$ pour la MRC, 17.24 \$ pour le parc industriel régional et de 10 176.28 \$ pour les TNO.

Correspondance

La greffière-trésorière fait la lecture de la correspondance suivante :

- La ministre Andrée Laforest nous écrit concernant l'adoption du RCI et nous informe que ce dernier est conforme aux OGAT. Elle rappelle également que la MRC devra en tenir compte lors de la révision de son schéma d'aménagement;
- Un montant de 1 356 \$ sera versé au compte dans le cadre du volet 3 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières;
- Correspondance du CN nous remerciant d'avoir proclamé la Semaine de la sécurité ferroviaire en 2024 et nous font parvenir un certificat d'ambassadeur de la sécurité ferroviaire et désire poursuivre pour 2025;
- Le Cabinet de la ministre responsable de l'Habitation accuse réception de notre résolution en appui à la MRC du Domaine du Roy concernant le programme d'adaptation de domicile et nous informe que les budgets ont été dépensés;
- Accusé réception de Videotron concernant notre résolution sur la couverture cellulaire;
- Résolution 2025-02-043 de la municipalité de Saint-Adelphe concernant une demande au ministère pour des travaux sur la route 352 et rang St-Émile;

Appui à la municipalité de Saint-Adelphe : Demande au ministère des Transports pour effectuer des travaux sur une partie de la route 352 et de la route du rang St-Émile à Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT la résolution 2025-02-043 de la municipalité de Saint-Adelphe concernant une demande au ministère pour des travaux sur la route 352 et rang St-Émile;

CONSIDÉRANT que la MRC partage la position de la municipalité de Saint-Adelphe;

Re 25-02-34

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la municipalité de Saint-Adelphe dans sa demande au ministère des Transports de procéder rapidement aux correctifs de cette section de la Route 352 et sur le rang St-Émile pour assurer une route sécuritaire pour tous les usagers.

- Résolution CM-09-376-2024 de la MRC de Matawinie concernant le règlement 243-2024 ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et développement révisé;

Dépôt de la correspondance

Re 25-02-35

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Adoption de la Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les normes du travail* (ci-après « LNT ») prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel et qu'il y a lieu de mettre à jour notre politique adoptée le 10 avril 2019;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

Re 25-02-36

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail, tel que présentée.

Fonds Régions et Ruralité (FRR) : Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Approbation des recommandations du Comité de vitalisation

CONSIDÉRANT les recommandations du comité vitalisation du FRR – Volet 4, relatives aux investissements dans le cadre de l'entente concernant le Fonds Régions et Ruralité, volet 4 - soutien à la vitalisation (FRR - volet 4) et suivant les règles de fonctionnement du comité établies;

Re 25-02-37

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'entériner les décisions du comité de vitalisation pour les dossiers suivants :

FRRV4-25-02 – Reprise et restructuration du Village Western Kapibouska : 37 000 \$

Fonds Régions et Ruralité (FRR) : Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Adoption du rapport d'utilisation des sommes

CONSIDÉRANT que l'entente pour le volet « Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale » signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation prévoit que la MRC doit produire, adopter, déposer sur son site web et transmettre un rapport d'utilisation des sommes conforme aux exigences de ladite entente;

CONSIDÉRANT le rapport produit par M. Alexis Rheault, coordonnateur à la vitalisation et aux communications;

Re 25-02-38

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le rapport d'utilisation des sommes présenté par M. Alexis Rheault, coordonnateur à la vitalisation et aux communications, de transmettre le rapport d'utilisation des sommes au MAMH et de le déposer sur le site web de la MRC.

Fonds Régions et Ruralité (FRR) : Volet 2 –Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC : Recommandation du comité technique

CONSIDÉRANT les recommandations du comité technique du FRR – Volet 2, relatives aux investissements dans le cadre de la politique de soutien au développement des projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie du FRR – Volet 2;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles pour les affectations proposées;

Re 25-02-39

Monsieur Michel Tremblay, maire d'Hérouxville propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'entériner les décisions du comité pour les dossiers suivants, le tout aux conditions établies au protocole d'entente :

FRR-G-25-01 Carte à gratter Merci D'ici : 6 500 \$

Comité d'investissement commun (CIC) : approbation des recommandations

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Affectation de surplus pour l'achat de serveurs informatiques

CONSIDÉRANT la nécessité de remplacer les serveurs de la MRC afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement du parc informatique de la MRC et des municipalités;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 25 000 \$ est déjà prévu au budget 2025 pour l'achat des équipements;

CONSIDÉRANT que le coût total s'élève à près de 33 000 \$ excluant les taxes;

Re 25-02-40

Monsieur Michel Tremblay, maire d'Hérouxville propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'affecter un montant maximal de 10 000 \$ provenant du surplus accumulé de la partie 1 afin de combler l'écart budgétaire lié au coût des équipements.

Autorisation de déposer une demande d'aide financière au programme d'ententes patrimoniales (PEP) du ministère de la Culture et des Communications

CONSIDÉRANT que le 1^{er} avril 2021, la Loi sur le patrimoine culturel obligeait les MRC à adopter et mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles construits avant 1940 qui sont situés sur leur territoire et qui représentent une valeur patrimoniale;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a adopté une première version de son inventaire le 23 novembre 2022 par sa résolution 22-11-237;

CONSIDÉRANT que l'inventaire a été réalisé en 2016 et adopté en 2017;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de débiter une mise à jour de cet inventaire ;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Culture déploiera sous peu un programme d'aide financière pour la mise à jour des inventaires patrimoniaux;

Re 25-02-41

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

- d'autoriser Véronique Perron, coordonnatrice aux loisirs, à la culture et aux communications à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'ententes patrimoniales (PEP);
- de demander une subvention de 238 620 \$ dans le cadre du programme;
- de contribuer au montage financier pour une somme de 159 080 \$. Cette somme sera prise à même le Fonds région ruralité (FRR) – Volet 2.
- d'autoriser madame Caroline Clément, préfète et madame Nathalie Groleau, directrice générale à signer pour et au nom de la MRC de Mékinac tous documents relatifs à cette demande d'aide financière.

Autorisation de déposer une demande d'aide financière au programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

CONSIDÉRANT que le 16 février 2022, la MRC de Mékinac adoptait son plan d'action en matière d'accueil et d'intégration par sa résolution numéro 22-02-35;

CONSIDÉRANT que la MRC doit déposer sa reddition de compte finale pour le programme d'appui aux collectivités (PAC) qui se termine le 31 mars 2025;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac souhaite poursuivre ses actions visant à identifier les enjeux en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a reçu une invitation du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour participer à l'appel de proposition qui se termine le 14 mars prochain;

Re 25-02-42

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

- D'autoriser madame Maude Grenier, coordonnatrice à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants à présenter une demande d'aide financière de 641 027.25 \$ au ministère l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités;
- Que la MRC de Mékinac contribue financièrement à ces projets pour un montant minimum de 213 675.75 \$, cette somme sera prise à même le Fonds région ruralité (FRR) – Volet 2;
- D'autoriser madame Caroline Clément, préfète et madame Nathalie Groleau, directrice générale à signer pour et au nom de la MRC de Mékinac tous documents relatifs à cette demande d'aide financière.

Achat d'une carte corporative au Club de golf le Saint-Rémi

CONSIDÉRANT l'offre d'achat d'une carte corporative 2025 par le Club de golf Le St-Rémi de Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir cet OBNL qui offre un service unique sur le territoire de Mékinac;

Re 25-02-43

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser l'achat d'une carte corporative pour l'année 2025 du Club de golf Le St-Rémi, au coût total de 1 954.58 \$, incluant les taxes.

Autorisation de procéder à un appel d'offres pour les services professionnels en évaluation foncière

CONSIDÉRANT que le contrat de services professionnels en évaluation foncière avec la firme Servitech inc. prend fin le 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de retourner en appel d'offres public pour ledit contrat;

Re 25-02-44

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

- d'autoriser à publier un appel d'offres sur SEAO pour un mandat de services professionnels en évaluation foncière;
- d'approuver la grille d'évaluation et de pondération suivantes pour l'appel d'offres de services professionnels :

Critères d'évaluation	Valeur
1. Expérience de la firme	25
2. Expérience du signataire et de l'équipe	20
3. Organisation du projet et capacité de relève	30
4. Expérience dans l'évaluation d'immeubles spécifiques	20
5. Qualité de la présentation de l'offre et compréhension générale du mandat	5
Pointage intérimaire total	100

Deuxième étape :

Uniquement pour les offres dont le pointage intérimaire est d'au moins 70 %

Pointage final selon la formule suivante: $\frac{(\text{Pointage intérimaire} + 50) \times 10\,000}{\text{Prix}}$
--

- De confier la mise sur pied du comité de sélection pour l'évaluation des offres à la directrice générale.

Inscription aux fichiers de Revenu Québec pour les Territoires non organisés (TNO)

CONSIDÉRANT que Revenu Québec nous transmettait en décembre dernier un avis concernant la suspension du compte de l'entreprise Territoires non organisés de la MRC de Mékinac (1217062230) dans Mon dossier;

CONSIDÉRANT qu'afin de réactiver le compte, la MRC doit nommer un responsable des services électroniques qui l'autorise à agir au nom et pour le compte de l'entreprise;

Re 25-02-45

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires que madame Nathalie Groleau, directrice générale soit autorisée :

- À inscrire l'entreprise Territoires non organisés de la MRC de Mékinac (1217062230) aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à clicSEQUR – Entreprises;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne)

Motion de félicitations pour l'équipe de la Cour municipale

CONSIDÉRANT que la MRC Des Chenaux ainsi que neuf de ses dix municipalités ont adhéré à la cour municipale commune de la MRC de Mékinac en juin dernier;

CONSIDÉRANT que l'intégration de ces nouvelles municipalités à la cour municipale a nécessité un travail considérable de la part de mesdames Bordeleau et Brouillette;

CONSIDÉRANT les nombreux commentaires positifs reçus par la MRC de Mékinac soulignant la qualité exceptionnelle du travail réalisé par son personnel, ainsi que la rapidité et la personnalisation des services offerts;

Re 25-02-46

Il est proposé à l'unanimité des maires de féliciter chaleureusement mesdames Bordeleau et Brouillette pour l'excellence du travail accompli depuis l'intégration des municipalités de la MRC des Chenaux et de souligner le professionnalisme dont elles ont fait preuve.

Questions de l'assemblée

Environ 20 personnes sont présentes et questionnent le conseil.

Levée de l'assemblée

Re 25-02-47

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de lever la séance.

Préfète

Greffière-trésorière